

Aperçud'Images

Ici & Ailleurs

JUILLET 2021 n° 60



Le Tour de France sera en Gironde le vendredi 16 et samedi 17 juillet. Nous distribuerons le tract spécifique concernant la propagande d'Israël organisée autour de l'équipe "Israël start up nation":

Le samedi 10 juillet à Cadillac. Pour la distribution rendez-vous à 9h30 devant le cinéma.

Le dimanche 11 juillet à Libourne. Pour la distribution rendez-vous à 9h30 devant la mairie.

Le vendredi 16 juillet le jour où le Tour de France passe à Cadillac nous serons à l'embranchement de la D11 (route venant du pont) et de la D10 (route parallèle aux remparts) en face de la porte d'entrée de la ville, avec nos drapeaux, nos tracts et nos banderoles. Il faudra arriver à 12 h au plus tard. Venez nombreux.

PALESTINE33



30.06.2021

AYALET SHAKED DEMANDE
L'EXPULSION DE SALAH HAMOURI

La ministre de l'Intérieur israélienne a annoncé sur les réseaux sociaux avoir signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de Salah Hamouri.

Ceci entraînerait une expulsion définitive et l'impossibilité pour Salah de vivre à Jérusalem mais également en Palestine : l'exil total.

La décision doit maintenant être examinée par le ministre de la justice et le procureur général.

**Assez de cet acharnement !
Interpelez les autorités françaises !**

La France a dit son opposition à cette mesure. Elle doit désormais agir avec détermination pour stopper cette décision et garantir les droits fondamentaux de notre concitoyen !

Comité de soutien
à Salah Hamouri

Avocat franco-palestinien



Libertepoursalah@gmail.com | f /thesalahamouri | @liberezsalah | liberezsalah

PALESTINE:

ISRAEL;

Non à l'APARTHEID

Non à la COLONISATION



**Soutenez LE PEUPLE PALESTINIEN,
Offrez, offrez-vous de l'artisanat palestinien
30 juillet, 2 août - Boutique du festival
« musique au coeur »
à Montignac-sur-Vézère**

PALESTINE, informez vous à la source
<http://www.agencemedia.palestine.fr>
<http://www.france-palestine.org>

Le 30 juin 2021, la ministre de l'Intérieur israélienne, Ayalet Shaked, a annoncé sur les réseaux sociaux avoir signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de Salah Hamouri.

La décision doit maintenant être examinée par le ministre de la Justice israélien et le procureur général.

La carte de résident est le seul papier officiel permettant aux Palestiniens de Jérusalem de vivre chez eux. Elle est délivrée par les autorités israéliennes. Comme tous les Palestiniens de Jérusalem, Salah Hamouri n'a pas de passeport palestinien et ne peut pas en obtenir un.

Cette révocation aboutirait à une expulsion définitive de Salah de sa terre natale. Il ne pourrait plus vivre à Jérusalem ni même en Cisjordanie. Une attaque extrêmement grave contre sa liberté fondamentale reconnue formellement en droit international de vivre sur la terre qui l'a vu naître.

Cet acharnement contre Salah Hamouri illustre la politique israélienne de nettoyage ethnique de Jérusalem ainsi que le harcèlement des défenseurs des droits humains qu'Israël veut pousser au silence.

La France doit désormais agir avec détermination pour stopper cette décision inique et garantir les droits fondamentaux de notre concitoyen : vivre à Jérusalem avec sa femme et ses enfants, pouvoir y exercer sa profession de défenseur des prisonniers politiques palestinien et de pouvoir se déplacer librement.

APPEL A ACTION / Interpelez le Ministère des Affaires étrangères pour permettre l'annulation de cette décision !

Remplir le formulaire de contact du Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales-infos-pratiques/nous-ecrire/>

Modèle de courrier

Monsieur le Ministre des affaires étrangères,

Le 30 juin 2021, la ministre de l'Intérieur israélienne, Ayalet Shaked, a annoncé sur les réseaux sociaux avoir signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de notre compatriote, l'avocat franco-palestinien, défenseur des droits de l'Homme, Salah Hamouri.

Cette mesure entraînerait une expulsion définitive et l'impossibilité pour Salah de vivre à Jérusalem mais également en Palestine, c'est à dire l'exil total.

Israël s'est doté en 1952 d'une loi, contraire au droit international, s'octroyant le « droit » d'autoriser ou non les Palestiniens de Jérusalem à vivre sur leur terre natale. Il entend l'utiliser contre Salah Hamouri alors qu'il est né et qu'il vit à Jérusalem depuis 1985.

Cet acharnement d'Israël contre notre compatriote afin qu'il ne puisse pas vivre en famille sur sa terre natale doit cesser.

La France doit lui apporter sa protection et garantir que ses droits fondamentaux - dont celui de vivre sur sa terre natale - soient respectés.

Je vous demande d'œuvrer au nom de la France, pour que Salah Hamouri ne soit pas expulsé de sa terre natale et afin qu'il puisse vivre à Jérusalem avec sa famille.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Association France Palestine Solidarité (AFPS)

www.france-palestine.org,

[Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)



EN DIRECT DE PALESTINE
LUNDI 5 JUILLET 2021

Les forces d'occupation israéliennes ont convoqué l'enfant Uday Al-Haddad, 9 ans, pour une enquête au poste de police d'Al-Qishleh après avoir pris d'assaut sa maison dans la vieille ville de Jérusalem .

Dimanche après-midi, les services de renseignement de l'occupation ont remis une convocation pour interrogatoire à un enfant de 9 ans.

Uday Al-Haddad. Amjad Abu Asab, chef du comité des familles des prisonniers de Jérusalem, a déclaré que les services de renseignement de l'occupation ont fait irruption dans la maison d'al-Haddad et lui ont remis une convocation pour interrogatoire au poste de police de Qishla après avoir pris d'assaut sa maison dans la vieille ville de Jérusalem.

Traduction : Moncef Chahed Source : Ma'an News

"La Toile carcérale. Une histoire de l'enfermement en Palestine"

de Stéphanie Latte Abdallah



Dans les Territoires palestiniens, depuis l'occupation de 1967, le passage par la prison a marqué les vécus et l'histoire collective. Les arrestations et les incarcérations massives ont installé une toile carcérale, une détention suspendue. Environ 40 % des hommes palestiniens sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967. Cet ouvrage remarquable permet de comprendre en quoi et comment le système pénal et pénitentiaire est un mode de contrôle fractal des Territoires palestiniens qui participe de la gestion des

frontières. Il raconte l'envahissement carcéral mais aussi la manière dont la politique s'exerce entre Dedans et Dehors, ses effets sur les masculinités et les féminités, les intimités. Stéphanie Latte Abdallah a conduit une longue enquête ethnographique, elle a réalisé plus de 350 entretiens et a travaillé à partir d'archives et de documents institutionnels. Grâce à une narration sensible s'apparentant souvent au documentaire, le lecteur met ses pas dans ceux de l'auteur à la rencontre des protagonistes de cette histoire contemporaine méconnue. Stéphanie Latte Abdallah est historienne, politiste, chercheuse au CNRS (CERI- SciencesPo), spécialiste du Moyen-Orient et des sociétés arabes. Ses recherches et sa formation se situent au croisement de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (histoire contemporaine, politologie, anthropologie, sociologie et littérature). Elle a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels Femmes réfugiées palestiniennes (PUF 2006).